



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine

APPEL DE CANDIDATURES

Une ou un titulaire Responsable de la Division des soins intensifs adultes

Le Département d'anesthésiologie et de soins intensifs recherche une candidate ou un candidat pour combler le mandat de responsable de la Division de soins intensifs adultes.

La ou le responsable de Division est nommé par le doyen de la Faculté, sur recommandation d'un comité de nomination présidé par le directeur du Département d'anesthésiologie et de soins intensifs et composé d'une représentante ou d'un représentant de chacun des départements suivants : anesthésiologie et soins intensifs, chirurgie, médecine, médecine familiale et médecine d'urgence, de même que d'une résidente ou d'un résident du programme de soins intensifs.

Description de fonctions

Sous l'autorité du directeur du Département, elle ou il a pour fonction de voir à l'organisation et à la qualité de l'enseignement et de la recherche dans la Division. Elle ou il doit s'assurer de la qualité du travail universitaire des professeures et professeurs et des étudiantes et étudiants, selon les normes déterminées par les règlements de la Faculté et de l'Université. La personne assume un leadership afin de contribuer au développement des soins intensifs dans le RUIS-Laval, et convoque et préside les réunions du comité directeur de la Division.

La ou le responsable de Division doit consulter les professeures et professeurs de la Division sur toute question importante. Elle ou il doit aussi consulter les étudiantes et étudiants sur les questions qui les intéressent directement.

Exigences en conformité avec la politique facultaire

La personne recherchée doit détenir le titre de professeur de clinique ou s'engager à en faire la demande dans l'année d'entrée en fonction. Elle doit être membre en règle du Collège des médecins du Québec. Elle doit détenir un certificat de surspécialité en soins intensifs du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, ou posséder une formation complémentaire jugée équivalente. Elle doit se distinguer par son implication en enseignement, avoir démontré de bonnes habiletés relationnelles et d'organisation, être reconnue pour son leadership dans sa spécialité et être impliquée dans l'enseignement et la recherche.

Rémunération : Salaire selon les barèmes facultaires et le statut de la candidate ou du candidat.

Date d'entrée en fonction : 1^{er} juillet 2019

Durée du mandat : La personne sera nommée pour une période de quatre (4) ans avec possibilité d'un renouvellement pour une même période.

Pour de plus amples détails, vous pouvez consulter le site Web de la Faculté de médecine.

Toutes les personnes intéressées doivent faire parvenir, en format électronique, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, et ce, avant le **vendredi 10 mai 2019, 17h**, à l'attention de monsieur Gilles Chiniara à anr@anr.ulaval.ca.